

# CSE : EXERCER SON MANDAT ENTREPRISES DE 11 À 49 SALARIÉS

## Public

- Membres et futurs membres de la délégation du personnel au CSE

## Pré-requis

- Aucun

## Durée

- 1 jour

## Date

- 20 janvier 2020

## Points forts de la formation

Méthode pédagogique active et participative

Apports de méthodes et d'outils pour aider les élus à exercer leur mandat en matière de SSCT en tenant compte des aspects ergonomiques, techniques et juridiques.

Formation adaptée aux spécificités de l'entreprise.



Organisme de formation agréé par le ministère du  
Travail pour la formation dédiée aux  
Élus au CSE

## Objectifs

- S'approprier règles de fonctionnement et les attributions du CSE
- Recenser les moyens du CSE
- Contribuer à la prévention de la santé et sécurité au travail
- Connaître la place du CSE en cas de négociation d'accord d'entreprise

## Programme de formation

### 1 - Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE

- Composition du CSE
- Missions des représentants du personnel au CSE
- Présentation des réclamations individuelles et collectives
- Contribution à la promotion de la santé et de la sécurité

### 2 - Assurer les attributions spécifiques

- Enquêtes en matière accidents du travail et de maladies professionnelles
- Exercice du droit d'alerte en cas de danger grave et imminent ou en cas d'atteinte aux droits des personnes, faits de harcèlement, mesures discriminatoires, etc.
- Assistance des salariés en cas d'entretien préalable
- Consultation en cas de reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail

### 3 - Connaître les moyens des représentants au CSE

- Heures de délégation
- Affichage, local, déplacement
- Statut protecteur des représentants du personnel
- Délit d'entrave

### 4 - Organisation et déroulement des réunions

- Convocations et participants aux réunions
- Périodicité des réunions
- Rédaction de la note écrite et modalités de réponses de l'employeur
- Tenue du registre du CSE
- Notions de discrétion et de confidentialité

## **Formatrice**

Spécialisée dans la formation des représentants du personnel en SSCT, habilitée par l'INRS pour la formation «Initiation à la prévention des risques psychosociaux».

Co-auteur de 100 questions sur le CSE : Santé, Sécurité et CT - Editions AFNOR - juin 2019



## **Lieu de formation**

FIAP Jean MONNET  
30, rue Cabanis - 75014 PARIS

## **Inter-entreprises**

480 € net de taxes/personne

## **Intra-entreprise**

Devis sur demande

## 5 -Extension du rôle des élus en matière de négociation collective

- Modalités de négociation avec les membres du CSE en l'absence de délégués syndicaux (de 11 à moins de 50 salariés)

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

[LISEMATTIO@GMAIL.COM](mailto:LISEMATTIO@GMAIL.COM) - [WWW.LISEMATTIO.COM](http://WWW.LISEMATTIO.COM) - ☎ 06 60 10 48 67

HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692

# Bulletin d'inscription

A retourner par  
E-mail : lisemattio@gmail.com  
Courrier : Lise MATTIO - 17, rue de la Procession  
75015 PARIS

## Formation souhaitée

- CSE : Exercer son mandat (Entreprises de 11 à 49 salariés)

## Société

Raison sociale :

Adresse :

E-mail :

N° SIRET :

Nom et prénom de la personne en charge du dossier de formation :

Téléphone :

Adresse d'envoi de la convention :

## Participants

Prénom	Nom	Fonction	E-mail
			_____@_____
			_____@_____
			_____@_____
			_____@_____
			_____@_____